

Licence de Psychologie en convention avec l'Université Lumière Lyon 2

FORMATION INITIALE

PSYCHOLOGIE

En convention avec l'Université Lumière Lyon 2, la Licence mention « Psychologie » à l'UCLy permet d'assurer une **formation théorique et méthodologique** portant sur les grands domaines de la Psychologie : Psychologie clinique, Psychologie sociale, Psychologie cognitive, Psychologie expérimentale, Psychologie du développement...

3

ans de formation

2

mineures possibles

CONVENTIONNÉE AVEC L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

INTÉGREZ LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

L'enseignement est entièrement semestrialisé et la validation d'un semestre donne droit à 30 ECTS. La compensation est organisée à l'intérieur du semestre et des unités d'enseignements. Ce diplôme permet, à l'issue des trois ans, d'acquérir les 180 ECTS nécessaires pour accéder au niveau Master.

L'année universitaire se déroule sur deux semestres composés chacun de 10 ou 11 semaines de cours. Le semestre est constitué d'Unités d'Enseignement (UE). Une unité d'enseignement comprend un ensemble de cours (CM et/ou TD) généralement de 20 heures chacun et permet, selon les cas, d'acquérir 5 ou 6 crédits. Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre.

[Télécharger le livret des études](#)

[Consulter notre foire aux questions](#)

[Télécharger le PowerPoint de présentation](#)

Mineures

Au semestre 1, l'étudiant fait un parcours en mineure parmi les 2 proposées (1. Sciences de l'éducation 2. Droit). Ces Mineures organisées uniquement lors du semestre 1, permettent aux étudiants en 1ère année de se positionner en fonction de leur projet et de leurs centres d'intérêt en sciences humaines et sociales. **La majeure (cours fondamentaux en Psychologie) reste identique pour les 2 mineures au semestre 1. A partir du semestre 2, le programme de la licence de Psychologie est identique pour tous les étudiants quelle que soit la mineure choisie au semestre 1.** A partir du semestre 2, Il y a également la possibilité de choisir plusieurs options (ouverture, thématique ou spécialisation) à chaque semestre jusqu'à la fin du cycle de la licence.

Sur Parcoursup, les mineures sont des sous-vœux et quel que soit le nombre de sous vœux sélectionnés, votre choix compte pour un seul vœu (licence de Psychologie). Le nombre de places disponibles varie d'une mineure à l'autre mais il n'y a pas de critères de sélection selon la mineure. **Vous avez donc la possibilité de sélectionner plusieurs sous-vœux.**

Modalités d'évaluation

La validation est semestrielle et s'effectue par partiels (quelque fois en contrôles continus). Les modalités sont déterminées par l'enseignant, selon les nécessités propres de sa discipline en cohérence avec le projet pédagogique et en accord avec l'équipe de Direction. Les modalités de ce contrôle sont communiquées aux étudiants au tout début du semestre. La note de chaque cours est obtenue par la moyenne pondérée des divers travaux de l'étudiant.

La note de chaque UE est obtenue par la moyenne pondérée.

Les compensations entre UE des majeures et des UE fondamentales ne peuvent pas être faites si la note à l'UE est inférieure à 8.

L'étudiant ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'Unité d'Enseignement a définitivement acquis cette unité et sa valeur en termes de crédits européens.

Pour chaque Unité d'Enseignement, une deuxième session est organisée en fin d'année, si l'un ou les deux semestres ne sont pas validés. Pour l'UE (ou les UE) non validée(s) à la première session, l'étudiant a la possibilité de repasser les examens de toutes les matières où il a obtenu une note inférieure à 10/20. La note retenue à la suite des 2 sessions est la meilleure note.

La poursuite des études au semestre 3 est de droit lorsque l'étudiant a acquis 48 crédits ECTS. Pour s'inscrire au semestre 5, il faut avoir validé au minimum les semestres 1 et 2 et avoir acquis 48 crédits ECTS en L2.

Dans ces deux cas, l'étudiant est considéré comme AJAC (Ajourné Autorisé à Composer). L'année suivante, il passe l'examen final des enseignements des UE (en 1ère et éventuellement en 2ème session) qu'il n'a pas validées. L'étudiant est dispensé d'assiduité, cependant, si des aménagements d'emploi du temps sont possibles, il peut suivre le cours ou le TD qu'il doit valider en tant qu'AJAC.

En début de semestre, l'étudiant doit vérifier auprès de l'enseignant si des modifications ont été apportées dans le programme du cours, par rapport à l'année précédente.

NB : La Licence de psychologie est en convention avec l'Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon 2. L'étudiant est libre de choisir de poursuivre un cursus deuxième cycle et obtenir un Master de Psychologie (Bac+5), garant du titre de Psychologue, dans n'importe quelle Université Européenne. Il permet notamment un accès en première année de Master (Bac+4) au sein de l'Université Lumière Lyon 2.

Stages

La direction de la Faculté de Psychologie - SHS conseille à tous les étudiants d'effectuer au moins un stage de terrain chaque année. Au-delà de leur statut validant éventuel (en seconde et troisième année), les stages ont un objectif formatif permettant à l'étudiant de se confronter à la rencontre clinique avec une institution, des usagers et des professionnels. De plus, les stages et leur élaboration à travers un document écrit, sont un atout majeur pour ceux qui envisagent la poursuite de leur parcours après la licence en Master de Psychologie.

En première année, le stage est volontaire (intitulé stage complémentaire). Même s'il ne bénéficie pas d'une validation dans le cadre de la Licence, le stage complémentaire reste un élément important dans la construction du parcours. L'étudiant peut bénéficier d'un suivi par le responsable des stages.

En deuxième année, l'étudiant peut faire un ou plusieurs stages complémentaires (pendant les vacances par exemple) et/ou un stage validant dans le cadre de l'option stage.

En troisième année, il s'agit d'un stage obligatoire de préprofessionnalisation qui fait partie intégrante du cursus. Il est possible de faire des stages complémentaires en plus de son stage obligatoire en 3^{ème} année

Césure

Une année de césure peut être demandée au cours de son cursus universitaire par tout étudiant de l'université.

- La période de césure devra s'organiser sur une période d'un semestre, ou de deux semestres consécutifs, soit sur la même année universitaire, soit sur deux années différentes.
- Si un étudiant peut solliciter une période de césure en début de cursus (dans le cadre d'un diplôme national ou d'établissement), il ne peut bénéficier de ce dispositif à moins d'être admis à suivre ses études en licence ou en Master au sein de notre Faculté de psychologie.
- Pendant la période de césure, l'étudiant ne peut se présenter aux examens pour le semestre ou l'année concernée, il ne peut pas y avoir validation d'unités d'enseignements durant cette période.
- L'étudiant ne peut pas se voir imposer par l'établissement une période de césure dans son cursus universitaire.

L'étudiant précisera dans sa demande le projet qu'il poursuit sur cette période de césure, et qui peut consister en :

- Une formation professionnelle autre que celle suivie;
- Une expérience professionnelle en rapport ou non avec la formation;
- Création d'entreprise/d'activité en rapport ou non avec sa formation;
- Un service civique, un engagement volontaire associatif, en France ou à l'étranger;
- Un stage en milieu professionnel (si un semestre demandé est adossé à 200h de formation);
- Tout autre projet personnel de l'étudiant (engagement associatif, mandat électif, etc.).

NB : Il ne s'agit aucunement d'un temps de pause.

[Télécharger le formulaire d'année de césure](#)

ADMISSION

Niveau de recrutement : Bac

Possibilité d'admission parallèle en 2e ou 3e année : sélection sur dossier et entretien éventuel.

Possibilité de faire une **remise à niveau intégrée à la Licence de Psychologie.**

[En savoir + sur la remise à niveau intégrée](#)

Inscription en première année

Candidature Parcoursup 22-23

Les candidats ayant formulé un vœux sur [Parcoursup](#) pour notre licence de psychologie ont jusqu'au 7 avril pour travailler et valider leur dossier.

Les retours Parcoursup se feront à partir du 2 juin, selon le calendrier Parcoursup.

Etape suivante :

[Paiement des frais de scolarité](#)

Sélection

Sur dossier pour tous les étudiants. Possibilité d'entretien selon la situation.

Inscription définitive

Après les résultats du baccalauréat.

[Calculez vos frais de scolarité](#)

Tout étudiant débutant le cursus de Licence de Psychologie à l'Université Catholique de Lyon ne peut pas poursuivre le même cursus à l'Université Lumière Lyon 2 et réciproquement. L'inscription en Master à Lyon 2 est de droit. Il reste cependant libre de s'inscrire dans une autre université de son choix, à partir des semestres 3 ou 5.

Admission parallèle 2ème et 3ème année de licence

Pour la deuxième année, seuls les étudiant(e)s ayant validé une première année de licence de psychologie, hors Université Lumière Lyon 2, peuvent postuler.

Pour la troisième année, seuls les étudiant(e)s ayant validé les deux premières années de licence de psychologie, hors Université Lumière Lyon 2, peuvent postuler.

[Télécharger le dossier de candidature](#)

[Calculez vos frais de scolarité](#)

Inscription en deuxième et 3ème année de licence

Pour les étudiants poursuivant leur licence à l'UCLy, le dossier d'inscription pour la deuxième ou troisième année sera en ligne prochainement.

[Calculez vos frais de scolarité](#)

La licence de psychologie à l'UCLy c'est quoi ?

- Des enseignants praticiens et universitaires
- Des effectifs réduits et un suivi individualisé
- Un enseignement diversifié en 2 mineures
- Plusieurs options au cours de la licence (ouverture, spécialisation et thématique)
- Un suivi des stages
- Un réseau de partenaires professionnels
- Une participation active des étudiants aux journées d'étude ou colloques
- Une ouverture à la mobilité internationale (études, stages) et des options en anglais
- Une ouverture à la recherche (semaine de la recherche, semaine de la recherche internationale...)

Les équipes pédagogiques et administratives s'engagent :

- À vous proposer un encadrement pédagogique et un environnement propices à la réalisation de vos projets
- À vous accompagner dans votre projet d'orientation
- À vous mettre dans les meilleures conditions pour obtenir votre licence, étape indispensable pour s'orienter vers un deuxième cycle universitaire
- À vous conduire vers un Master professionnel afin d'acquérir le titre de psychologue

DÉBOUCHÉS

Poursuites d'études à l'UCLy :

- [Master professionnel de Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent](#) : titre de psychologue, psychothérapeute (Bac+5)
- Master Métiers de l'Enseignement

Autres orientations

- Licence professionnelle

- Master professionnel / Recherche
 - Poursuite d'études dans une autre orientation : autres masters, professeur des écoles, concours de la fonction publique
-

Débouchés champs professionnels :

Clinique et/ou psychopathologie, santé, social et/ou du travail, cognitif, neuropsychologique, juridique, éducation, ressources humaines...

ERASMUS

La Faculté de Psychologie-SHS s'engage activement dans le développement des relations internationales en renouvelant et augmentant le nombre de ses partenaires à l'étranger. Les étudiants inscrits en deuxième année de la Licence de Psychologie peuvent faire une [demande de bourse](#) pour participer prioritairement en troisième année à l'un des programmes d'échange (Erasmus+ et BRMI) dans une université étrangère, le plus souvent dans le cadre d'un accord bilatéral.

Il s'agit pour l'étudiant d'une opportunité unique de découvrir un autre pays à tous les niveaux : universitaire, culturel, linguistique et personnel. L'étudiant pourra faire valoir cette expérience aussi bien dans son cursus universitaire pour candidater à certains parcours de Master notamment que pour asseoir son projet professionnel.

Conventions globales et accords bilatéraux en psychologie :

[Nos universités partenaires](#)

Le nombre de places offertes aux étudiants pour 1 ou 2 semestres est limité et il varie selon les années en fonction de la réciprocité des échanges.

Une liste est tenue à jour dans la rubrique « [International/Universités partenaires](#) ». L'étudiant est invité à la consulter régulièrement car des nouvelles conventions peuvent être ajoutées et d'anciennes supprimées en cours d'année.

Programmes d'échanges

Programme ERASMUS+

- Il contribue au financement des séjours d'étude et des périodes de stages dans le cadre d'un séjour dans un pays européen,
- Période d'éligibilité : 1er juin 2021 au 30 septembre 2022.
- Remarques : possibilité de combiner une période de stage à une période d'études au cours de son cursus universitaire. Les deux activités doivent se dérouler consécutivement. La durée totale pour un même étudiant ne peut pas excéder 24 mois.

- *Attention : tous les étudiants n'obtiennent pas une bourse Erasmus+. Il existe un statut « Etudiant Erasmus non allocataire » qui donne les mêmes droits à tous les étudiants Erasmus.*

Programme BRMI

(Bourse de la Région Rhône-Alpes)

- Il contribue au financement des séjours d'étude et des périodes de stages dans le cadre d'une mobilité hors Europe.
 - Période d'éligibilité : 1er janvier 2020 au 30 décembre 2020
 - *Attention : Les bourses sont des aides financières qui ne peuvent pas couvrir la totalité des dépenses pour le séjour. L'étudiant doit prévoir un budget qui peut être différent d'un pays à l'autre.*
 - Les étudiants paient leurs frais de scolarité à l'UCLy dans la Faculté où ils sont inscrits et ne paient pas de frais d'inscription à l'université d'accueil (hormis certains frais obligatoires : assurances, cotisations donnant accès à des services etc...)
-

Procédure à suivre pour prétendre à une mobilité internationale

- Voir site des [Relations Internationales](#)
 - Un dossier de présélection est envoyé par l'assistante de direction de la responsable des mobilités des études et des enseignants aux étudiants qui en ont fait la demande (shslicence3@univ-catholyon.fr) suite à une réunion d'information organisée et animée par la responsable pédagogique des mobilités au mois d'octobre pour les L1, L2.
 - Ce dossier doit ensuite être retransmis au secrétariat des L3/Mobilité Internationale avant fin décembre (shslicence3@univcatholyon.fr).
 - Pour les étudiants qui souhaitent partir dans un pays anglophone (hors Royaume-Uni), un niveau élevé d'anglais est demandé, un test (TOEFL, I.E.L.T.S ou [Cambridge ou encore Linguaskill](#)) certifiant le niveau de maîtrise est indispensable. L'étudiant est invité à s'inscrire à l'examen de ce test avant la présélection assurée par la responsable pédagogique des mobilités étudiantes en décembre (résultats communiqués en février). Il est par conséquent fortement conseillé de passer le test dès le premier semestre.
 - Chaque année, au mois d'octobre, une réunion d'information est prévue. Elle est animée par Franck Violet, Directeur du service des Relations Internationales et par Célia Vaz-Cerniglia, Directrice de la Faculté et responsable pédagogique des mobilités internationales étudiantes et enseignantes.
 - Les résultats d'admissibilité à la mobilité sont communiqués après l'affichage des notes du premier semestre (mi-février en général). Un cours d'anglais au S3 est destiné en priorité pour les étudiants souhaitant partir en L3 en mobilité d'études.
-

A qui s'adresser :

Pour le dossier de présélection et les questions purement pédagogiques (choix des cours, dossier de stage...)

Directrice pédagogique des mobilités internationales

Célia VAZ-CERNIGLIA

23, place Carnot - 69002 Lyon (4ème étage)

cvaz@univ-catholyon.fr

(Elle reçoit sur RDV également via le secrétariat : e-mail : shslicence3@univ-catholyon.fr).

Pour les modalités administratives et les questions non pédagogiques (dossier final Erasmus+, BRMI, logement, Visa...) s'adresser au :

Service des Relations Internationales (au rez-de-chaussée du campus Saint-Paul de l'UCLy)

Université Catholique de Lyon

10 Place des Archives

69002 LYON

04.72.32.50.79

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi : 9h00 - 12h00 et sur rendez-vous l'après-midi du lundi au jeudi

E-mail : ri@univ-catholyon.fr

CONTACT

Secrétariats de la Faculté de Psychologie - SHS

Ouvert de 9h à 13h

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

04 72 32 51 83

shs@univ-catholyon.fr

Pour les questions spécifiques :

1ère année : 04 26 84 52 03

2ème année : 04 81 09 85 27

3ème année : 04 26 84 52 36

Responsables pédagogiques

Directrice de la Faculté Psychologie - SHS

Coordnatrice Relations Internationales de psychologie :

Brigitte BLANQUET

Directrice adjointe de la Faculté Psychologie - SHS :

Céline BORG

Directrice pédagogique de la licence :

Valérie BERTRAND

**Responsable de la pédagogie et des stages en licence, responsable des admissions
Parcoursup :**

Franck EINKHAH

Co-Responsable des études de la licence :

Jefferson VIRGILE

[Corps enseignants de la licence](#)

Anne Martini

ANCIENNE ÉTUDIANTE DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE, ACTUELLEMENT EN MASTER PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

« Les petites promotions favorisent la création de liens »

Jade Vuong

ANCIENNE ÉTUDIANTE DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE, ACTUELLEMENT EN MASTER MEEF, LAURÉATE DU CRPE

» En L3, l'UCLy nous prépare et nous accompagne dans l'entrée en master »

Burhan Guven

ANCIEN ÉTUDIANT LICENCE ET MASTER - PSYCHOLOGUE CLINICIEN

« Pour résumer l'UCLy en un mot, je dirai : la considération. A l'UCLy, on nous propose des projets et un réel accompagnement »

Karine Girard

ANCIENNE ÉTUDIANTE LICENCE ET MASTER - PSYCHOLOGUE CLINICIEN

« Le réseau et les maîtres de stage sont très importants, ce sont des contacts à garder, [...] ce sont des relations qui nous font grandir dans notre pratique de clinicien »

DÉCOUVREZ LE

PROGRAMME

DÉTAILLÉ

LICENCE 1

SEMESTRE 1

UE. Majeure Psychologie 1 | 6 ECTS

- CM Méthodologie disciplinaire : démarche scientifique | 12 h
- CM Psychologie clinique | 20 h
- CM Psychologie du développement | 20 h

UE. Majeure Psychologie 2 | 6 ECTS

- CM Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale | 12 h
- CM Psychologie cognitive | 20 h
- CM Psychologie sociale | 20 h

UE. Accompagnement | 3 ECTS

- TD Méthodologie du Travail Universitaire | 20h
-

UE. Mineure Sciences de l'éducation | 12 ECTS

- CM Epistémologie des sciences de l'éducation | 10h
- CM Histoire des idées pédagogiques | 16h
- CM Enseigner et apprendre | 16h
- CM Introduction aux spécialisations : fondamentaux 1er degré français | 12h
- CM Introduction aux spécialisations : anthropologie de l'acte éducatif | 12h
- CM Introduction aux spécialisations : enjeux éducatifs de la petite enfance | 12h
- CM Introductions aux spécialités - anthropologie de l'acte éducatif : personnalisme | 12h

UE. Mineure Droit | 12 ECTS

- CM Droit civil : droit des personnes | 14h
 - CM Droit constitutionnel : Théorie générale de l'État | 14h
 - CM Introduction au Droit et aux juridictions | 22h
 - TD Méthodologie juridique : Droit public et Droit privé | 10h
-

UE. Langue | 3 ECTS

- Anglais
- Espagnol
- Allemand

SEMESTRE 2

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Psychologie clinique et psychopathologie 2 | 20h
- TD Psychologie du développement 2 | 20h
- TD Psychologie du développement 2 | 20h

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Psychologie sociale | 20 h
- CM Psychologie cognitive et neuropsychologie | 20 h
- TD Psychologie cognitive et neuropsychologie | 20 h

UE. Fondamentale| 6 ECTS

- CM Psychobiologie | 20 h
- TD Statistiques descriptives | 20 h
- CM Histoire de la Psychologie | 20 h

UE. Langue | 3 ECTS

- Anglais | 20h
- Espagnol | 20h
- Allemand | 20h

UE. TIC | 3 ECTS

- TD Traitement informatique (Word, PowerPoint) | 20h
-

UE. Complémentaire au choix (2 options) | 6 ECTS

- Ethique | 20h
- TD Sociologie en santé mentale | 20h
- TD Anthropologie philosophique | 20h
- TD Philosophie et sciences humaines | 20h
- TD Biologie appliquée à la psychologie | 20h
- TD Culture sanitaire et sociale | 20h
- TD Question de société | 20h
- TD Ouverture aux métiers du paramédical | 20h
- TD Maîtrise de l'oral | 20h
- TD Biologie renforcée | 20h
- TD Gestion des conflits/dynamique des groupes | 20h

LICENCE 2

SEMESTRE 3

UE. Fondamentale| 6 ECTS

- CM Psychologie clinique et psychopathologie | 20 h

- TD Psychologie clinique et psychopathologie | 20 h
- CM Psychologie du développement | 20 h

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Psychologie sociale | 20 h
- TD Psychologie sociale | 20 h
- CM Psychologie cognitive et neuropsychologie | 20 h

UE. Fondamentale| 6 ECTS

- TD Exploitation de la littérature scientifique | 20 h
- CM et TD Méthodologie disciplinaire : observation (+ études de cas) | 40 h

UE. Langue| 3 ECTS

- Anglais | 20h
- Espagnol | 20h
- Allemand | 20h

UE. TIC | 3 ECTS

- TIC | 20h
-

UE. Complémentaire au choix (2 options) | 6 ECTS

- TD Troubles Dys | 20h
- TD Art-thérapie | 20h
- Droit de la famille | 20h
- Activation du développement vocationnel et personnel | 20h
- DFH * | 20h
- Thérapies non médicamenteuse auprès des personnes âgées | 20h
- TD Psychologie positive (en anglais) | 20h
- Violences intra familiales | 20h
- Neuropathie | 20h
- TD Penser le corps souffrant | 20h

SEMESTRE 4

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Psychologie clinique et psychopathologie 4 | 14h
- CM Psychologie cognitive et neuropsychologie 4 | 14h
- CM Psychologie sociale 4 | 14h
- CM Psychologie du développement 4 | 14h

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Psychologie du travail | 20h

- CM Psychologie de la santé | 20h
- CM Psychologie de l'éducation et de la formation | 20h

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Psychobiologie 2 | 20h
- CM Statistiques inférentielles 1 | 20h
- TD Statistiques inférentielles 1 | 20h

UE. Préprofessionnalisation | 3 ECTS

- CM et TD Projet Professionnel Personnel | 16h

UE. Langue | 3 ECTS

- Anglais | 20h
 - Espagnol | 20h
 - Allemand | 20h
-

UE. Complémentaire au choix (2 options) - préspecialisation en psychologie | 6 ECTS

- TD Accompagnement du stage | 20h
- TD Stress management and avoiding burn out | 20h
- TD Le couple | 20h
- TD Entre image et pensée : la psychologie liée au cinéma | 20h
- TD Psychopédagogie | 20h
- TD Criminologie | 20h
- TD criminologie : violences intra-familiales et conjugales | 20h
- TD Interculturalité | 20h
- TD Gérontologie | 20h
- TD Ethologie | 20h
- TD TCC Thérapies cognitives et comportementales | 20h
- TD Psychologie clinique | 20h
- TD Observation et écoute cliniques | 20h
- DFH * | 20h

LICENCE 3

SEMESTRE 5

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Psychologie clinique et psychopathologie 5 | 20h
 - TD Psychologie clinique et psychopathologie 5 | 20h
 - CM Psychologie sociale 5 | 20h
-

UE. Options thématiques au choix | 6 ECTS

- TD Remédiation cognitive | 20h
- TD Découverte des médiations thérapeutiques | 20 h
- TD Violence et langage | 20h
- TD Sujets non demandeurs de soin | 20h
- TD Insertion et handicap | 20h
- TD Cellules d'urgence | 20h
- TD Trouble du spectre autistique | 20h
- TD Les écrits du psychologue | 20h

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Statistiques inférentielles 2 | 20h
- CM Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations | 20h
- TD Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations | 20h

UE. Préprofessionnalisation | 3 ECTS

- CM Ethique et déontologie du psychologue | 14h
- TD PPP | 10h

UE. Langue | 3 ECTS

- Anglais | 20h
- Espagnol | 20h
- Allemand | 20h

UE. Complémentaire au choix (2 options) - spécialisation en psychologie | 6 ECTS

- TD Familles et relations intergénérationnelles | 20h
- TD Psychosomatique | 20h
- TD Pharmacologie | 20h
- TD Enjeux psychiques du travail | 20h
- TD Périnatalité | 20h
- TD Groupes et médiation | 20h
- TD Psychodrame | 20h
- TD Méthodes projectives | 20h
- TD Psychologie clinique approfondie | 20h
- DFH * | 20h

SEMESTRE 6

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5 | 20h
- TD Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5 | 20h
- CM Neurosciences cognitives | 20h

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- TD Psychologie sociale 6 | 20h
- CM Psychologie du développement 5 | 20h
- TD Psychologie du développement 5 | 20h

UE. Fondamentale | 6 ECTS

- CM Epistémologie | 20h
- CM Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires | 20h
- TD Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires | 20h

UE. Préprofessionnalisation | 6 ECTS

- Suivi du stage | 20h

UE. Langue | 6 ECTS

- Anglais | 20h
- Espagnol | 20h
- Allemand | 20h

UE. Complémentaire au choix (2 options) | 6 ECTS

- TD Intelligence artificielle | 20h
- TD Au-delà des mots ou le corps parlant | 20h
- TD Criminologie : crimes contre l'humanité | 20h
- TD criminologie : crimes sexuels et crimes sériels | 20h
- TD Criminologie générale | 20h
- TD Psychopédagogie | 20h
- TD Gériatrie | 20h
- TD Les écrits du psychologue | 20h
- TD Entretiens cliniques et dispositifs groupaux | 20h
- TD Handicap sensoriel | 20h
- TD DFH * | 20h

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul

10, place des Archives - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Carnot

23, place Carnot - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe

25 rue de la Cité - 74000 ANNECY